

Public et prérequis

§ Collaborateurs ou personnels des sociétés d'emballer, d'expéditeurs ou de transitaires, tels que définis par les catégories 1, 3 du tableau H.A.1.5.A des DGR (Dangerous Goods Regulations).

Durée

§ 2 jours

Principaux contenus

- § Contexte réglementaire et philosophie.
- § Structure du Manuel IATA.
- § Identification / Classification.
- § Divergences.
- § Emballages.
- § Documentation.
- § Exercices pratiques.
- § Examen.

Modalités de la formation

- § Présentiel.
- § Effectif : 12 participants maximum.
- § Les participants doivent se munir de la réglementation IATA en vigueur.

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



EXPEDITION DE MATIERES INFECTIEUSES EN TRANSPORT AERIEN

Formations Initiale et Recyclage

Objectifs généraux

- u Maîtriser les opérations de traitement des marchandises dangereuses pour la présentation au transport aérien (UN 2814-2900-3373-3291) conformément à l'annexe 18 de l'OACI, doc 9284 AN/905.

Les plus de la formation



- u Des instructeurs qualifiés et agréés selon le cahier des charges IATA (Handbook).
- u Des supports digitaux adaptés au secteur, un livret d'exercices pratiques.
- u Une formation active et inter active.
- u Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.
- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test avec note éliminatoire.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- u Certificat de réussite si obtention d'au moins 80 % des points au test final.
- u Niveau : III/5
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u Accréditation IATA DGR Canada.

Expédition de matières infectieuses en transport aérien Formations Initiale et Recyclage

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis		MOYENS A PLANIFIER
§ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels		Salle équipée d'un ensemble multimédia
§ Présentation de la formation		
§ Modalités pratiques		
§ Tour de table		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances nécessaires à une maîtrise des opérations de traitement des marchandises dangereuses pour la présentation au transport aérien	14 h 00
§ Contexte réglementaire et philosophie		MOYENS A PLANIFIER
- I.A.T.A. (International Air Transport Association)		Salle équipée d'un ensemble multimédia
- O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)		
- D.G.A.C. (Direction Générale de l'Aviation Civile)		
§ Structure et fonctionnement du manuel IATA		
§ Identification classification		
- Matières infectieuses pour l'homme : UN 2814		
- Matières infectieuses pour l'animal : UN 2900		
- Matières biologiques de la catégorie B : UN 3373		
- Déchets médicaux : UN 3291		
- Cas particulier nouveaux numéros UN 3549 (déchets médicaux, catégorie A, infectieux pour l'homme / pour les animaux uniquement) ; interdit ou selon approbation de l'autorité compétente et A2		
§ Divergences		
- Divergences d'Etats		
- Divergences d'Exploitants		
§ Emballages		
- Emballages de l'UN 2814/2900 : Instruction d'emballage, homologation, marquage et étiquetage.		
- Cas des matières conditionnées avec UN 1845		
- Cas particulier de l'UN 3373		
- Emballages de l'UN 3291 : Instruction d'emballage, homologation, marquage et étiquetage		
- Overpack		
§ Documentation		
- DGD (Déclaration marchandises dangereuses)		
- LTA (Lettre de Transport Aérien)		
§ Exercices pratiques		
§ Examen final		

Evaluation finale : 2 h 00 au maximum

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
§ Bilan de la formation		MOYENS A PLANIFIER
§ Synthèse du stage		Salle équipée d'un ensemble multimédia
§ Evaluation de satisfaction de la formation		

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.